

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2021-066 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2021, le jeudi 4 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Vulbas, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 24 février 2021 - Secrétaire de séance : Joël BRUNET

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 64 - Nombre de pouvoirs : 5 - Nombre de votants : 69

**Etaient présents et ont pris part au vote :** Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Marcel CHEVÉ, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Roland VEILLARD, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Marilyn BOTTEX, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Jean ROSET, Daniel ROUSSET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY (jusqu'à la délibération n°2021-064), Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2021-052), Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2021-063), Marie-Claude REGACHE (jusqu'à la délibération n°2021-063), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET (jusqu'à la délibération n°2021-058), Maud CASELLA, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

**Etaient excusés et ont donné pouvoir :** Sylvie SONNERY (à Thierry DEROUBAIX), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Sylvie RIGHETTI-GILOTTE (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Jean-Luc RAMEL (à Frédéric TOSEL), Emilie CHARMET (à Maud CASELLA).

**Etait excusé et suppléé :** Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET).

**Etaient excusés :** Lionel MANOS, Frédéric BARDOT.

**Etaient absents :** Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Serge GARDIEN, Maël DURAND, Jean-Alex PELLETIER, Mohammed EL MAROUDI, Gaël ALLAIN.

**Objet : Attribution de subventions 2021 aux associations sportives au titre de la saison 2020-2021 (écoles de sport labellisées)**

VU l'avis favorable de la Commission sport, jeunesse et solidarité du 11 janvier 2021

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 22 février 2021 ;

M. Jean-Pierre GAGNE, vice-président, rappelle que depuis 2010, une aide est réservée aux clubs dotés d'une école de sport labellisée.

Au vu des informations données par les mairies et des certificats de labellisation, 25 écoles sont recensées cette année sur le territoire de la Communauté de communes. Elles appartiennent au club de basket de Meximieux, au club de rugby de Meximieux, au club de volley de Meximieux, aux clubs de handball d'Ambérieu-en-Bugey et de Meximieux, aux clubs d'escrime d'Ambérieu-en-Bugey et de Meximieux, aux clubs de pétanque de Lagnieu et de Meximieux, au club de tennis de Lagnieu, au club de foot de Lagnieu, aux clubs de boules de Saint-Vulbas et de Meximieux, au club de tir à l'arc ASEGFE Sainte-Julie, aux clubs d'athlétisme, de natation, de cyclisme, de course d'orientation et de badminton d'Ambérieu-en-Bugey, aux clubs de tennis de table d'Ambérieu-en-Bugey et de Meximieux, aux clubs de gymnastique d'Ambérieu-en-Bugey et de Lagnieu, au club de canoë-kayak d'Ambronay, au club d'échecs de Meximieux.

Par ailleurs, il est rappelé que par délibérations du 10 décembre 2005 et du 23 avril 2011, le Conseil communautaire a décidé du principe de verser une aide annuelle aux clubs organisateurs de transports pour les entraînements sportifs à hauteur de 50 euros par élève du territoire.

.../...

Pour la saison 2020-2021, ce sont 39 enfants qui sont concernés pour le club de rugby de Meximieux, ce qui porte l'aide globale attribuée à 1 950 euros, le club de rugby d'Ambérieu-en-Bugey n'envisageant pas d'organiser de transport cette année compte tenu de la crise sanitaire.

Sur proposition de la commission, le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE les attributions suivantes au titre des écoles de sport labellisées :
  - Club de basket de Meximieux
  - Club de rugby de Meximieux
  - Club de volley de Meximieux
  - Club de handball d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club de handball de Meximieux
  - Club d'escrime d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club d'escrime de Meximieux
  - Club de pétanque de Lagnieu
  - Club de pétanque de Meximieux
  - Club de tennis de Lagnieu
  - Club de foot de Lagnieu
  - Club de boules de Saint-Vulbas
  - Club de boules de Meximieux
  - Club de tir à l'arc de Sainte-Julie
  - Club d'athlétisme d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club de natation d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club de cyclisme d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club de course d'orientation d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club de badminton d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club de tennis de table d'Ambérieu-en-Bugey
  - Club de tennis de table de Meximieux
  - Club de gymnastique d'Ambérieu-en-Bugey (Le Réveil)
  - Club de gymnastique de Lagnieu
  - Club de canoë -kayak d'Ambronay
  - Club d'échecs de Meximieux.
  
- FIXE l'aide versée aux écoles de sport labellisées à hauteur de 800 € par club, soit un total de subventions de 20 000 euros.
  
- DECIDE de verser au club de rugby de Meximieux (EMD Plaine de l'Ain) une aide complémentaire de 1 950 euros au titre de l'organisation de transports pour les entrainements sportifs pour la saison 2020-2021.
  
- DIT que ces subventions seront versées au titre de l'exercice budgétaire 2021 de la CCPA.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 16 mars 2021  
Affichée le 16 MARS 2021*

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
**Marcel JACQUIN**

